

Réseau régional de surveillance de la radioactivité atmosphérique géré par la CRIIRAD

PARTENARIAT REGION RHONE-ALPES - INTERET DU RESEAU DE MESURE

CONTEXTE

Suite à l'accident de Tchernobyl fin avril **1986**, des masses d'air contaminé ont atteint le territoire français. Les autorités françaises de l'époque n'ont pas correctement informé la population sur la gravité de la contamination de l'air, des sols et de la chaîne alimentaire et n'ont mis en œuvre aucune mesure de protection. Certains groupes de population ont été ainsi soumis à des expositions non négligeables, dans certains cas supérieures aux normes sanitaires en vigueur, alors que des mesures de protection simples auraient permis de limiter fortement ces expositions.

En cas d'accident survenant sur une installation nucléaire, l'air constitue le paramètre clé pour l'évaluation des risques durant la première phase de l'accident. La CRIIRAD a donc souhaité mettre en place au début des années 1990, en partenariat avec le Conseil Général de la Drôme et des collectivités locales (municipalités de **Romans**, **Valence** et **Montélimar**), un réseau départemental de 3 balises de surveillance de la radioactivité de l'air afin de disposer d'un système de contrôle indépendant de l'Etat et des exploitants nucléaires. La municipalité d'**Avignon** s'est également dotée en parallèle d'une balise de surveillance de la radioactivité atmosphérique et d'une balise de surveillance de la radioactivité des eaux du Rhône.

Les balises atmosphériques permettent la mesure en continu de la radioactivité de l'air respiré par les populations, tout en conservant la mémoire de la contamination afin de pouvoir procéder, si nécessaire, aux évaluations dosimétriques et à l'analyse des risques sanitaires.

Au début des années 2000, certains partenaires ont diminué ou arrêté leur participation au financement du fonctionnement du réseau. Souhaitant consolider son réseau de balises existant d'une part, et développer un réseau cohérent permettant de couvrir l'ensemble de Rhône Alpes d'autre part, la CRIIRAD s'est tournée vers le Conseil Régional, qui lui a apporté son appui depuis plusieurs années, à travers notamment les conventions pluriannuelles d'objectifs.

PARTENARIAT AVEC LA REGION RHONE-ALPES POUR LA CONSOLIDATION ET L'EXTENSION DU RESEAU

Dès 2004, la Région a apporté son soutien au réseau de balises existant suite au retrait d'un partenaire pour le financement du fonctionnement de la balise de Valence. Dès lors, la Région a signé avec la CRIIRAD des conventions pluriannuelles avec pour objectifs de :

1/ consolider le réseau de balises drômoises en fonctionnement depuis 1990.

Le fonctionnement de la balise de **Romans-sur-Isère** est financé par la municipalité et le Département de la Drôme. Le soutien de la Région concerne pour l'essentiel la gestion de la balise de **Montélimar** (en complément du Département de la Drôme, d'une vingtaine de municipalités situées à proximité) et de la balise de **Valence** (Communauté d'Agglomération Valence Agglo Sud Rhône Alpes, Département de la Drôme, Région).

2/ développer le réseau - et assurer son fonctionnement - sur le plan de la localisation des stations de mesure et sur le plan des paramètres contrôlés afin d'assurer **une bonne couverture de l'ensemble de la Région**. Le plan de développement est détaillé dans la note CRIIRAD N°06-84 d'août 2006.

Une première étape a été franchie en 2007 avec l'implantation d'une nouvelle balise au **Péage de Roussillon**, sous les vents dominants de la centrale nucléaire de **Saint Alban**, grâce au soutien du département de l'Isère et de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais.

La gamme des paramètres contrôlés par le réseau régional a été complétée le **9 juillet 2009** par l'installation d'une sonde connectée à la balise de **Valence** et permettant un enregistrement en continu des débits de dose gamma.

Une nouvelle balise de surveillance de la radioactivité atmosphérique a été acquise dans le cadre du programme 2008 entre la Région et la CRIIRAD et est prête à être installée.

Plus récemment, fin 2011, les élus du Conseil Général de l'Ardèche, avec l'appui de la Région, ont apporté leur soutien à l'implantation de deux stations de contrôle supplémentaires : une balise de contrôle de la radioactivité de l'air à **Saint Marcel d'Ardèche**, à proximité du site nucléaire du Tricastin et une sonde gamma à **Saint Agrève**, dans l'Ouest du département. Ces deux dispositifs sont opérationnels en **2014**.

Deux projets d'extension du réseau régional sont à l'ordre du jour :

1/ La CRIIRAD recherche des partenaires pour exploiter une balise située en Isère à **Echirolles, près de Grenoble**.

2/ La CRIIRAD et la Région conjuguent leurs efforts pour concrétiser rapidement l'implantation de la station de contrôle achetée en 2008 dans le **secteur de l'agglomération lyonnaise, à proximité de la centrale nucléaire du Bugey**.

Il est important de concrétiser rapidement ces projets car l'utilité du réseau de balises a pu être démontrée à de nombreuses reprises.



UTILITE DU RESEAU DE BALISES DE LA CRIIRAD

Le réseau de balises aurait été extrêmement précieux au moment du passage du nuage de contamination en France en 1986 suite à l'accident de Tchernobyl, puisque l'évaluation de l'impact de la contamination par les balises aurait permis de déterminer les mesures de protection qui s'imposaient alors pour éviter les expositions inutiles.

Depuis sa mise en fonctionnement, le réseau de balises a permis à 2 reprises de déterminer au niveau régional l'impact radiologique d'une contamination (très faible dans les 2 cas) imputable à des rejets nucléaires accidentels :

- Espagne (1998) suite à l'incinération accidentelle d'une source de césium 137.
- Japon (mars 2011) suite à l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi. Voir pour cela la partie « Implication de la CRIIRAD dans le suivi des conséquences de la catastrophe de Fukushima. Partenariat Région Rhône-Alpes / CRIIRAD ».

Dans la grande majorité des cas, le réseau de balises a constitué, un outil permettant de confirmer l'absence de contamination et de rassurer les citoyens (avec notamment la mise à disposition des résultats sur son site internet) suite à des incidents qui se sont produits sur des installations nucléaires. On peut citer notamment les deux événements suivants, pour lesquels les analyses complémentaires des filtres prélevés sur le réseau de balises avaient permis de confirmer l'absence de tout impact radiologique :

- Explosion du four de l'installation de Centraco (septembre 2011) sur le site nucléaire de Marcoule (Gard).
- Présence d'iode 131 détecté dans l'air ambiant européen (novembre 2011) suite à des rejets provenant d'une installation nucléaire hongroise.

La CRIIRAD reçoit un très grand nombre de sollicitations de la part de citoyens et de media dès lors qu'un événement grave se produit dans une installation nucléaire, même située de l'autre côté de la planète, les retours d'expérience de Tchernobyl et Fukushima ayant prouvé que l'impact de tels accidents était mondial. Il est donc important que la CRIIRAD puisse maintenir en fonctionnement et le développer de façon cohérente, avec l'aide de ses partenaires, son réseau de balises de surveillance pour évaluer au mieux les impacts liés à ces accidents.

Rédaction : Jérémie Motte, Responsable du service Balises